

février 2004

Plate-forme romande pour la Mobilité

Rapport annuel 2003

zum Jahresbericht
vers le rapport annuel
verso il rapporto annuale
to the annual report

Rapport annuel de la plate-forme romande de SuisseEnergie pour la Mobilité

1. Eléments positifs

1.1. Nombre élevé de contacts

L'année 2003 a été l'occasion de nombreux contacts : conseils pour des demandes de projet, appui dans les domaines du management de la mobilité, des loisirs (slow up), de l'éducation (EPFL), de l'information auprès de cercles de spécialistes (conférences), appui à d'autres partenaires (concours Pegasus, Label Cité de l'Energie). En tout ce sont plus de 20 actions ou projets qui ont été initiés ou suivis (cf rapport d'activité)

1.2. Identification de l'appui romand

La nature des demandes permet de constater que l'adresse de la plate-forme romande commence à être connue et identifiée.

Différentes conférences ont aussi été l'occasion de faire connaître le programme SuisseEnergie et donc de consolider l'identification de l'antenne romande (développement durable à l'EPFL, journée ASPAN sur habitat et mobilité, forum Management de la Mobilité à Genève, formation d'auditeurs ISO 14000, information aux élus du groupe Ecologie libérale)

1.3. Montée en puissance du volet mobilité du programme SuisseEnergie pour les communes

Les audits ou ré-audits menés dans le cadre du label Cité de l'Energie ont permis de constater que les argumentaires développés petit à petit pour sensibiliser les services techniques et les élus portent leurs fruits. Ce programme démontre que la sensibilisation ne devient efficace que par un travail sur le long terme et avec de multiples actions parallèles ou convergentes. Actuellement le nombre de communes Cités de l'Energie commence à être suffisamment significatif en Suisse romande pour qu'il y ait un effet de masse. Il serait judicieux de capitaliser les informations accumulées et de rédiger un argumentaire en vue d'une diffusion large.

2. Faiblesses

2.1. Faible nombre de partenaires

Une faiblesse chronique du bassin romand est celui du petit nombre d'acteurs privés capables de monter un projet de mobilité qui réponde aux attentes du programme SuisseEnergie. En Romandie, il n'y a qu'une douzaine de bureaux spécialisés en transport dont seulement quelques uns ont la sensibilité voulue. Même élargi aux urbanistes, aux spécialistes de l'environnement ou de l'énergie, le nombre de professionnels potentiellement intéressés est limité. Pour plusieurs d'entre eux, l'attrait financier des subventions de SuisseEnergie est insuffisant pour imaginer des projets. Il leur est préférable de répondre à des appels d'offre conventionnels plutôt que de monter des projets et de rechercher des financements.

Dans ces conditions, les partenaires sont plutôt à rechercher du côté des collectivités publiques (responsables d'agenda 21, de planification des mobilités, de l'information aux énergies, de l'éducation au développement durable, etc.), des entreprises de

transport et des institutions de formation ou de recherche qui semblent être les seuls acteurs qui nous permettent de développer un effet multiplicateur.

La motivation directe des acteurs proches des consommateurs, par exemple un vendeur de voiture, un professeur d'auto-école, s'est révélé être une tâche disproportionnée en regard des gains environnementaux qui en découlent.

2.2. Difficultés organisationnelle

Le bilan de fonctionnement de la plate-forme romande est en demi-teinte. La nature des prestations attendue par le maître d'ouvrage n'est pas toujours assez claire. Le suivi des projets et la communication interne reste insuffisante ou pas assez régulière. Pour améliorer la situation, nous prévoyons, à l'avenir, de répartir les tâches entre deux personnes. Philippe Gasser continuera à assurer les impulsions, les conférences, l'animation des équipes. Une deuxième personne prendra le relais pour les tâches qui nécessitent un suivi régulier.

2.3. Pas assez d'attrait

La marge de manœuvre de la plate-forme romande est limitée. Son action consiste surtout à informer de l'existence du programme SuisseEnergie, à servir de relais et de facilitateur de contact, à donner des impulsions par le biais, par exemple, de conférences ou de présentations dans des cercles divers.

De fait, la situation est souvent contradictoire car le mandat consiste à motiver des partenaires à s'engager sur des projets sans pouvoir promettre ni subvention, ni service. Vu le faible nombre d'initiatives, il est souvent nécessaire d'imaginer des projets avant de contacter des partenaires potentiels et tenter ainsi d'éveiller l'intérêt.

L'expérience a montré que pour plusieurs projets, il manquait un argument décisif pour qu'un groupe d'acteurs s'engage véritablement sur un projet. Sur les 13 projets ou ébauches de projet cités en janvier 2003, aucun n'a encore pu être concrétisé soit parce que les partenaires se sont découragés, soit parce que l'intérêt des partenaires (subvention, gain d'image) n'est pas encore suffisant pour passer à l'acte, soit par manque de suivi de notre part.

2.4. Moyens insuffisants dans le suivi

Des expériences comme celle de la campagne d'information des zones 30 montre que le programme pourrait gagner en efficacité si des moyens financiers et humains plus importants étaient mis dans le suivi d'une démarche.

Genève, le 9 février 2003